

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	<b>Date</b> 23.02.2016	<b>Heure</b> 12h05	<b>Numéro</b> 16.329	<b>Département(s)</b> DJSC
	Annule et remplace			

**Auteur(s) : Jean-Claude Guyot**

**Titre :**

**Le classement avant la compétition!**

**Contenu :**

La semaine dernière, nous avons appris que le Conseil d'État informait la Société neuchâteloise de la presse sportive (SNPS) qu'il se retirait de l'organisation du mérite sportif neuchâtelois, information relatée par la presse de ce jour. Nous lisons d'ailleurs dans cet article que le service des sports deviendra "un délégué accompagné d'un secrétaire".

Nous comprenons que cette cérémonie ne soit pas la seule raison d'exister d'un service des sports, mais relevons qu'elle donne une belle image pour le sport de notre canton.

Cette volonté du Conseil d'État a créé une vague de mécontentement chez les sportifs neuchâtelois. En ce qui nous concerne, nous avons le sentiment que cette suppression du service des sports était à l'état de projet et que des discussions avec les personnes impliquées auraient lieu.

Dès lors, nous nous permettons de poser les questions suivantes:

1. La suppression du service des sports est-elle déjà décidée?
2. Si non, en se retirant de l'organisation du mérite sportif ne prend-on pas des options qui découlent de décisions qui n'ont pas été prises?
3. Si oui, le Conseil d'État et les personnes qui cautionnent cette suppression ont-ils mesuré les moins-values économiques et touristiques d'un tel projet?

**Réponse écrite demandée:**  Oui  Non

**Auteur ou premier signataire :** *prénom, nom* (obligatoire) :

Jean-Claude Guyot

**Autres signataires** (*prénom, nom*) :

**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) :

**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) :